

Fiche de Données de Sécurité

conforme à la Directive 91/155/CEE et ISO 11014-1

Date d'impression: 21.12.2004

Page: 1/7

Etablie le: 14.11.2003

FDS No.: 029-00048530.0000

* 1. Identification du produit et de la société

Identification du produit

Nom commercial

Sika Boom®-Cleaner

Information sur le fabricant/fournisseur

Fabricant/fournisseur:

SIKA Schweiz AG

Rue/boîte postale:

Tüffenwies 16

Code postal:

Zürich

Pays:

Suisse

No. de téléphone:

+4114364040

Télécopie:

+4114364584

Information générale:

Environnement et Sécurité

Téléphone d'urgence:

+41 (0) 79 309 06 29

Hors horaires de bureau uniquement

2. Composition/information sur les composants

Nature chimique du produit

Mélange de solvants

Substance(s) contribuant aux dangers

Nom chimique selon 67/548/CEE

Numéro CAS

Concentration

Symbole(s)

Phrases R

Numéro EC

· Acétone

67-64-1

25 - 50 %

F,Xi

11,36,66,67

200-662-2

· propane-2-ol

67-63-0

25 - 50 %

F,Xi

11,36,67

200-661-7

· Butane(contient <0,1% Butadiène (203-450-8))

106-97-8

25 - 50 %

F+

12

203-448-7

3. Identification des dangers

Dangers principaux

Xi

Irritant

F+

Extrêmement inflammable

Effets néfastes sur la santé et sur l'environnement

36

Irritant pour les yeux.

66

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

67

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

4. Premiers secours

Indications générales

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Conduire chez le médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau en écartant les paupières pendant au moins 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Appeler immédiatement le médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

- eau pulvérisée
- poudre
- mousse

Moyens d'extinction déconseillés

- jet d'eau bâton

Risques particuliers dûs au produit, à ses résidus de combustion ou aux gaz de combustion

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Oxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)

Equipement spécial de protection dans la lutte contre l'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
Porter un vêtement complet de protection.

Informations complémentaires

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Mettre les personnes en sûreté.
Veiller à assurer une aération suffisante.

Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de déversement dans les eaux fluviales, le sol ou les égouts, informer les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage/récupération

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.
Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.
Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation
Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.
Voir Chapitre 8 / Equipement de protection individuelle.

Précautions contre l'incendie et l'explosion
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air.

Stockage

Précautions pour les aires de stockage et les emballages
Conserver les emballages hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé.

Indications concernant les stockages réunis
Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Informations complémentaires
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Nom chimique du composant		Réf./Pays/Année	
Numéro CAS	Type		
· Acétone			
67-64-1	EU-TWA (8h)	1210 mg/m3	2000/39/EC
67-64-1	EU-TWA (8h)	500 ml/m3	2000/39/EC
67-64-1	VBT	80 mg/l	SUVA, BAT/CH/2003

Etablie le: 14.11.2003

FDS No.: 029-00048530.0000

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle (suite)

· propane-2-ol

67-63-0 VME 500 mg/m3 SUVA, MAK/CH/2003

67-63-0 VME 200 ml/m3 SUVA, MAK/CH/2003

· Butane(contient <0,1% Butadiène (203-450-8))

106-97-8 VME 1900 mg/m3 SUVA, MAK/CH/2003

106-97-8 VME 800 ml/m3 SUVA, MAK/CH/2003

Equipement de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Prévoir une bonne ventilation ou une aspiration locale des postes de travail.

Ne pas fumer, manger et boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante.

Masque respiratoire avec filtre type AP.

Protection des mains

- gants en matière plastique

Protection des yeux

- lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection de la peau et du corps

- vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect: Aérosol

Couleur: incolore

Odeur: D'acétone

Méthode

Point d'éclair non applicable

Inflammabilité oui

Temp. d'auto-inflammation > 230 °C

Limite explosive infér. 1.5 % volume

Limite explosive supér. 13 % volume

Pression de vapeur à 20°C 2.5 2.9 bar

Etablie le: 14.11.2003

FDS No.: 029-00048530.0000

9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Masse volumique à 20°C	non applicable
Solubilité dans l'eau à 20°C	partiellement soluble
pH à 20°C	non applicable
VOC (solvants)	70 %
VOC (CH)	70 %

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Aucun à notre connaissance.

Matières à éviter/réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

Effets sur l'homme

En cas de contact avec la peau:

Peut provoquer des irritations.

En cas de contact avec les yeux:

Irritation.

En cas d'inhalation:

Non applicable.

En cas d'ingestion:

Peut provoquer des troubles.

12. Informations écologiques

Informations complémentaires

Le produit est un polluant pour l'environnement aquatique.

Ne pas rejeter le produit dans les égouts, les canalisations et sur le sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandations

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Voir Chapitre 15, Prescriptions Nationales.

Etablie le: 14.11.2003

FDS No.: 029-00048530.0000

13. Considérations relatives à l'élimination (suite)

Emballage

Recommandations

Les emballages nettoyés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID

UN 1950 Classe: 2 Groupe d'emballage: Class.code: 5F

Désignation du produit selon nomenclature matières

Aérosols

Fiche de danger: 2.1

Informations complémentaires

Transport selon le chapitre 3.4 (LQ) possible

IMO/IMDG

UN 1950 Classe: 2 Groupe d'emballage:

EmS: F-D, S-U

Désignation du produit selon nomenclature matières

Aerosols

Fiche de danger: 2.1

IATA/ICAO

UN 1950 Classe: 2 Groupe d'emballage:

Désignation du produit selon nomenclature matières

Aerosols

Indications d'emballage:

PAX: 203

CAO: 203

Fiche de danger: 2.1

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon la Directive-CE

Etiquetage selon la directive 88/379/CEE.

Symbole(s)

Xi Irritant

F+ Extrêmement inflammable

Phrases R

36 Irritant pour les yeux.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Etablie le: 14.11.2003

FDS No.: 029-00048530.0000

15. Informations réglementaires (suite)

Phrases S

- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles --- Ne pas fumer.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Prescriptions nationales

Loi sur les toxiques (CH)

Classe de toxic free OFSP No.: 105645

Wassergefährdungsklasse (DE)

WGK 1

Brandklasse (CH)

1

Abfallcode und Abfallbezeichnung (CH)

DISPOSE AS SPECIAL WASTE: PAINT HAVING AN ORGANIC PHASE (WITH SOLVENTS)

16. Autres informations

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par(*) à gauche de la page.

Recommended use: Chemical product for construction and industry

Phrases R des substances listées au chapitre 2

- 11 Facilement inflammable.
12 Extrêmement inflammable.
36 Irritant pour les yeux.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité correspondent à notre niveau de connaissance à la date de publication. Toutes garanties sont exclues. Nos Conditions Générales de Vente en vigueur s'appliqueront. Veuillez consulter la Fiche de Données Techniques avant toute utilisation.